

**CLUB ARVERNE DE PLONGEE : PLANNING DES INSPECTIONS VISUELLES DES BOUTEILLES POUR L'ANNEE 2020**

**Version V1 17/2/2020**

Note : stage TIV 2020 --> 21/3/2020

Vacances scolaires 2020 : D22/12 au D5/1 puis D23/2 au D8/3 puis D19/4 au D3/5 puis D5/7 au L31/8 puis D18/10 au D1/11 puis D20/12 au D 3/1/21

Modifications V1 en bleu

2020	Jan-20		Feb-20	Mar-20	Apr-20			May-20		Jun-20	Jul-20	Aug-20	Sep-20	Oct-20	Nov-20	Dec-20	TOTAL	
	1ère séance (Billes Club)	2ème séance (Billes Perso)	Pas de séance	séance (Billes Club)	séance (pour requailif CLUB)	séance (pr requailif PERSO)	séance (Billes Perso)	1ère séance (Billes Club)	2ème séance (Billes Perso)	Pas de séance	Pas de séance	Pas de séance	(Billes Perso)	(Billes Perso)	Pas de séance	Pas de séance		
Date séance	vendredi 3/1/2020	samedi 11/01/2020		samedi 7/03/2020	jeudi 2/04/2020	samedi 4/04/2020	samedi 11/04/2020	jeudi 7/05/2020	samedi 16/05/2020				samedi 5/9/2020	samedi 3/10/2020				
Séance Fosse								En rouge bouteille décalée pour regroupement										
Nb Bouteilles club	28			23	séance-annulée			25									76	
dont réépreuves club				14													14	
Nb Bouteilles adhérents		9				12	9	2	14				5				51	
dont réépreuves Adh.		1				12											13	
Nom des propriétaires (hors ceux qui s'organisent pour les inspecter eux-mêmes) nom en GRAS si réépreuve		FAL				DUPRE	ADENOT		BONHOMME	LIOTHIN			CHEBANCE				PAS D INSPECTION EN DECEMBRE (reporter sur les mois précédents)	
		FAL				DUPRE	ADENOT		BOUCHEIX	MAURICE BLANC			CHEBANCE					
		JOSSERAND				GAYET	BONHOMME		CHAZAUD	PAPET			CHEBANCE					
		JOSSERAND				GAYET	BONHOMME		CHAZAUD	PASCUAL	PASCUAL							
		JOSSERAND				GAYET	CHASSAING	LANQUETTE	LARIO	TANFARA			CURVALE					
		MEYER				MAURICE BLANC	PANIAGUA	MEUNIER	LARIO	TANFARA			CURVALE					
		MEYER				PECHER K.	PANIAGUA		LARIO	TORRE	TORRE							
		MEYER				PECHER K.	ROLLAND-LEA			TORRE	TORRE							
		MEYER				PECHER R.	LEA		LEA									
						PEREZ												
Responsable séance	Meunier A.	Maurice Blanc B.		Meunier A.	Meunier A.	Maurice Blanc B.	Maurice Blanc B.	Meunier A.	Maurice Blanc B.				Maurice Blanc B.					
Nom des TIV	Chonion B.	Josserand A.		Alziari S.	Alziari S.	Adenot O.	Adenot O.	Chonion B.	Bonnet Laurent				Curvale A.					
	Dupré P.	Meyer R.		Dervieux J.	Dupré P.	Pascual F.	Chassaing D.	Lanquette J.F.	Borel D.				Lecuyer Y.					
	Gamond C.			Guittard J.M.	Gamond C.	Mouchard P.	Léa J.	Perez F.	Boucheix P.									
	Gayet G.			Mendès A.	Léa J.	Gayet G.	Pascual F.	Valla J.L.	Dervieux J.									
	Guittard J.M.			Mouchard P.	Meyer R.	Placide S.	Dervieux J.	Alziari S.	Lario M.									
	Lanquette J.F.			Placide S.			Dupré P.	Torre M.										
	Maurice Blanc B.			Roux J.P.			Gamond C.	Pascual F.										
	Meyer R.			Torre M.			Léa J.											
	Perez F.			Léa J.			Meyer R.											
	Valla J.L.			Pascual F.														
Nb bouteilles/personne	4.7	4.5		2.6	0.0	3.0	3.0	3.0	2.3				2.5				2.8	

**RAPPEL aux Adhérents**

Votre bouteille personnelle devra être inspectée au maximum 12 mois après la "Date de la dernière I.V." indiquée sur votre "Attestation d'Inspection Visuelle" Afin de planifier et de faciliter le contrôle des bouteilles ,veuillez contacter par mail ou téléphone, dans un délai raisonnable, le responsable TIV du mois correspondant (responsable de séance indiqué sur ce planning).  
 NOTE: si la règle d'Inspection Visuelle (au moins une fois tous les 12 mois n'est pas respectée, la dérogation d'une requalification tous les 6ans n'est plus applicable, une nouvelle Requalification est alors nécessaire pour pouvoir faire gonfler et réutiliser la bouteille en plongée.

Le responsable de la séance devra s'assurer au moins une semaine plus tôt que les membres de son équipe seront présents.

**Pensez à vider très lentement votre bouteille quelques jours avant l'inspection visuelle (sans faire vivre le robinet)**

Penser aussi à amener votre licence, sachant que vous devez aussi être adhérent du CAP pour bénéficier de cette prestation gratuite

Les séances auront généralement lieu en début de mois les samedi matin de 9h à 12h au local technique du CAP rue Beau de Rochas à BEAUMONT  
**IL N Y AURA PAS D'INSPECTION EN DECEMBRE (merci à ceux qui ont des bouteilles à faire en décembre d'anticiper l'inspection dans les mois qui précèdent)**